



UNSA-ADMINISTRATIFS

CRNA/Ouest
CS 80013
29470 LOPERHET

Effectifs, évolution des carrières et emplois fonctionnels à la DGAC

EFFECTIFS ADMINISTRATIFS :

Malgré les baisses drastiques de ses effectifs, la DGAC conserve toujours les mêmes missions dont aucune n'a été transférée aux services territoriaux ! Par voie de conséquence, la charge de travail ne fait qu'augmenter. Les tâches des agents non remplacés sont réparties au sein de leur service. Quand la situation n'est plus tenable, l'administration lance un plan de restructuration par mutualisation.

EVOLUTION DES CARRIERES PAR CHANGEMENT DE CATEGORIES :

La DGAC est lanterne rouge du ministère : **les changements de corps par promotion interne** représentent **environ 1 % seulement par an**. La DGAC et Météo France sont composées de plus de 1600 personnels administratifs de catégorie B et C. Actuellement les avancements de corps sont les suivants :

- d'adjoint d'administration (C) vers assistant d'administration (B) : 13 agents par an par promotion interne (pas de liste d'aptitude au choix à la DGAC).
- d'assistant d'administration (B) vers attaché (A) : 6 agents par an (exceptés les 12 agents « Sauvadet » en 2016).

Par ailleurs, tous les agents de province sont défavorisés car la plupart des promus le sont en région parisienne et, bien souvent, sur les postes les moins prisés.

Sur une population de près de 1100 agents de catégorie C, **environ 1 %** accède par promotion interne au corps des assistants et sur une population de plus de 500 agents de catégorie B, **environ 1 %** accède par promotion interne au corps des attachés.

Cette situation bloquante est inacceptable et constitue un frein à l'engagement professionnel des agents.

EMPLOIS FONCTIONNELS :

Par ailleurs, les personnels administratifs de catégorie C et B sont les seuls corps des agents de l'Etat de la DGAC à ne pouvoir bénéficier de **détachement dans un emploi fonctionnel** alors que les postes qu'ils occupent sont très souvent proposés en recouvrement avec des B techniques et des attachés.

L'administration doit réfléchir à l'accès aux emplois fonctionnels par voie de détachement pour les personnels administratifs de catégorie C et B.

Plus que jamais, les personnels administratifs de la DGAC et de Météo France sont en quête de reconnaissance. Ils réclament des effectifs en adéquation avec les tâches effectuées ainsi que des encouragements sur le plan statutaire de leur carrière.

Gilles GRALL
Secrétaire Général de l'UNSA-Administratifs